

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

HONNEUR – FRATERNITÉ – JUSTICE



MINISTÈRE DU PÉTROLE ET DE L'ÉNERGIE



COMMISSION AD HOC DE LA SMH POUR LES DEPENSES INFERIEURES AU SEUIL.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

L'Autorité Contractante : Société Mauritanienne d'Hydrocarbures

Objet : Etalonnage des compteurs pour les dépôts pétroliers de la SMH.

Nombre d'offres de reçues : une (01) offre

Nom de l'attributaire : TSG SENEGAL, Km 2,5 Bd du Centenaire de la Commune de DAKAR/SENEGAL Tel : +221 33 859 43 43 Site : www.tsg-solutions.com

Montant et délai d'exécution: Vingt et un mille six cent cinquante Euros HTVA (21 650 Euro HTVA) pour un délai de 15 jours.

Source de financement : Fond SMH

La publication du présent avis ouvre un délai de recours de 03 jours ouvrables auprès de l'Autorité Contractante.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION AD HOC